

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 04/02/2013

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick, Maire adjoint, ARBEZ-CARME Elisabeth, BONAVERO Catherine, GINDRE Nicolas, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, SAVOIE Jean-Christophe, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain.
Absents excusés :	CHEVASSUS-A-L'ANTOINE Sandrine qui donne procuration à ARBEZ-CARME Elisabeth, MICHARD Jean-Louis qui donne procuration à PERRIN Raphaël.
Secrétaire de séance	PILLARD Claudie

M. le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 29/11/2012 qui est approuvé à l'unanimité.

I. PROJET LOTISSEMENT "LE GITALET» :

M. le Maire présente le plan de bornage établi par le Cabinet Olivier COLIN & Associés, géomètres.

Conformément à la demande de la famille Mandrillon, une parcelle de 21a 69ca attenant à la maison a été définie, assurant ainsi une aisance pour un éventuel garage et établissant la future limite de propriété au bas d'un talus.

Les parcelles destinées au projet de lotissement représentent une superficie totale de 11 947 m² et font l'objet d'une re-numérotation provisoire, comme suit :

Section	N° parcelle	Contenance
AL	5b	8 a 69 ca
AL	6d	1 ha 10 a 48 ca
AL	7f	30 ca

Ensuite, M. le Maire transmet les différents plans de coupe d'accès au lotissement proposé par le Cabinet BISSIEUX Bâti Concept.

L'objectif est d'élever les niveaux pour que, d'une part, la route d'accès au lotissement puisse être réalisée sans la construction de murs, et que d'autre part, la plate-forme souhaitée à proximité de la maison Mandrillon puisse être élaborée.

Ce travail nécessite un décapage d'environ 1 500 m³ de terre végétale et un apport de matériaux de l'ordre de 1 800 m³.

Une première tranche de travaux est proposée afin de pourvoir au problème de détérioration du mur de soutènement qui s'est accentué ces derniers temps. Un rendez-vous est pris avec les services de la Direction Départementale des Territoires pour étudier la question et envisager la possibilité d'un apport de matériaux en élargissant la route derrière chez M. René Regad.

M. le Maire confirme les prochaines étapes de travail afférant à ce projet de lotissement :

- 1° - Acquisition des terrains,
- 2° - Achèvement de la mission du Cabinet BISSIEUX Bâti Concept,
- 3° - Appel à maîtrise d'œuvre - pré esquisse de l'implantation du lotissement - élaboration du cahier des charges,
- 4° - Amorce de la 1ère tranche de travaux,
- 5° - Consultation pour obtenir le permis de lotir.

Concernant la première phase, la famille Mandrillon souhaite vendre ses terrains sur la base de 10 € / m², à savoir 11 947 m² x 10.00 € / m² = 119 470 €.

Compte-tenu des travaux de terrassement pris en charge pour réaliser la plate-forme sur le terrain Mandrillon et sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide une offre de prix à 110 000 € et autorise M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

II. OUVERTURE CREDITS INVESTISSEMENT

En vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe l'assemblée de la possibilité d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2013, dans la limite du quart des sommes inscrites au budget 2012.

Par ailleurs, il précise que le report du résultat de l'année 2012 se monte à 280 945 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'ouvrir crédit sur les chapitres suivants :

- Chapitre 21 : 28 600.00 €
- Chapitre 23 : 28 000.00 €

M. le Maire est autorisé à mandater les dépenses d'investissement 2013 dans la limite des crédits mentionnés ci-dessus, avant le vote du budget primitif 2013.

III. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

M. le Maire rappelle le montant du remboursement des emprunts en cours, qui s'élève à 70 644 € pour l'année 2013 et qui passera à 25 858 € pour l'année 2016.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur les projets à réaliser en 2013 afin d'anticiper les dépenses susceptibles d'être prises en charge. Après débat, il ressort les investissements suivants:

- Achèvement du parking de "La Curtine,"
- Acquisition des terrains pour le lotissement "Le Gitalet" et réalisation de la première tranche de travaux,
- Changement de la voiture de service (le choix sera fonction du devenir de la fourniture des repas de la cantine scolaire),
- Travaux de voirie,
- 1ère tranche du changement des ampoules de l'éclairage public en liaison avec le SIDEC : 25 000 € d'investissement global dont 12 500 € à la charge de la commune.

- Mise aux normes ou remplacement de poteaux incendie,
- Réserve sur terrains,
- Travaux de voirie,
- Réfection du mur du cimetière,
- Réfection de la façade du garage communal, pignon sud,
- Réalisation d'un kiosque avec panneau d'affichage, place Dalloz
- Réfection du système de fonctionnement des cloches de l'église,
- Travaux de reliure des registres d'état-civil,
- Acquisition de panneaux de chantier.

Certains travaux pourront être réalisés par l'employé communal :

- Mur et escalier de la poste,
- Abords de la cabine téléphonique,
- Murs à Montépile.

IV. PROPOSITION MEMBRES COMMISSION SCOT

M. le Maire fait part du courrier en date du 04/01/2013 de M. LAHAUT, Président de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, qui dans le cadre de la mise en oeuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), fait appel à candidature des conseillers municipaux qui souhaiteraient siéger au sein des différents ateliers thématiques organisés :

- Logements et équipements structurants,
- Economie et commerce,
- Transports et réseaux,
- Agriculture, forêt et environnement.

Après concertation, les candidatures suivantes seront proposées au Conseil Communautaire :

- M. Jean-Louis MICHARD pour l'atelier Logements et équipements structurants,
- M. Bernard REGAD pour l'atelier Agriculture, Forêt et environnement.

V. AVANCEMENT GRADE ADJOINT TECHNIQUE

M. le Maire rappelle que M. Albert CORTINOVIS a passé avec succès l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1ère classe en date du 29/05/2012.

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 06/12/2012, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

VI. COURRIERS DIVERS

A) LE RELAIS

Par son courrier du 17/01/2013, Le Relais Bourgogne informe que la collecte effectuée en 2012 a représenté :

- 2 719 kg de textiles
- 96 kg de chaussures

M. le Maire propose que les 2 conteneurs installés sur le parking en face du garage communal soient déplacés au niveau de la déchetterie, à proximité du conteneur à papier. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

B) ECOLE - DEMANDES DE SUBVENTIONS

1° - ATELIER POESIE

M. le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association Saute-Frontières en date du 08/01/2013 informant de l'organisation d'une résidence d'auteur, avec le poète Vincent Tholome, et d'un courrier de Mme Valérie MEUNIER, professeur d'école à Septmoncel, précisant que la classe de cycle 3 participera :

- à des ateliers d'écriture de textes poétiques dirigés par Vincent Tholomé à l'école de Septmoncel les 14, 21 et 28 janvier 2013
- à une semaine culturelle du 8 au 12 avril à l'Atelier des savoir-faire à Ravilloles.

Une aide financière est demandée pour participer au financement du transport estimé à 815 €.

2° - PROJET "CIRQUE"

M. le Maire fait part du courrier en date du 11/01/2013 de M. le Directeur de l'Ecole Primaire de Septmoncel présentant le projet "Arts du cirque" élaboré en partenariat avec la Compagnie des Chercheurs d'Air auquel participeront les 3 classes en mai et juin 2013.

Le coût des ateliers et du transport s'élevant à 3 565.90 €, une subvention exceptionnelle est sollicitée auprès de la mairie.

M. le Maire souhaite savoir si d'autres projets vont être organisés et propose d'attendre la tenue du prochain conseil d'école avant de se prononcer.

Le Conseil Municipal évoque l'attribution d'une subvention sur le principe d'un montant par enfant, mais à ce jour, ce type de projet n'est pas prévu dans les délibérations en cours. Entre-temps, il y a nécessité à connaître l'effectif des enfants concernés.

C) SERVITUDE COMMUNE DE SEPTMONCEL / ERDF

Dans le cadre des enfouissements de lignes électriques et de pose d'un poste de transformation, deux conventions de servitude avec ERDF ont été signées les 28/06/2010 et 22/11/2011.

Un courrier de M. Michel RODRIGUES, Notaire, demande que les parcelles concernées soient précisées dans la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude concernant les parcelles sises à SEPTMONCEL, section AL 215 et AM 30.

VII. QUESTIONS DIVERSES

A) MAISON DE L'ENFANCE

M. le Maire fait part d'une situation financière saine, grâce en partie à un très bon taux de remplissage de la crèche et de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Au 31/12/2012, il ressort un excédent de fonctionnement de 121 648.65 €.

En revanche, des mouvements de personnel importants sont survenus :

- 1 départ volontaire en crèche,
- 2 départs volontaires à l'ALSH,
- le licenciement de la directrice de l'ALSH pour faute grave,
- 2 congés de maternité.

Devant la difficulté à recruter du personnel qualifié, la collectivité va être dans l'obligation de demander une dérogation aux services de Protection Maternelle et Infantile.

Par ailleurs, M. le Maire annonce la réception ce jour d'un dossier de Maître PYRONEL, avocat. Il s'agit d'une demande de recours gracieux suite au licenciement de Mme Jenny JACOTOT en date du 14/12/2012.

Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier et M. le Maire propose d'écrire un mémoire et de le soumettre au juriste du Centre de Gestion.

B) COMPTE RENDU REUNION PLAN DE GESTION DU SITE CLASSE DES GORGES DU FLUMEN

M. le Maire expose le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 17/12/2012 en présence de M. BRUNEEL représentant le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Mme BOUDARD représentant la DREAL Franche-Comté, MMES ALLIOD et MENAGER représentants l'agence de paysage, M. le Maire et 4 conseillers municipaux, dans le but d'élaborer un plan de gestion du site classé des Gorges du Flumen.

Sachant que le secteur est en site classé, M. le Maire rappelle les objectifs de cette étude qui sont, entre autres, de connaître les projets réalisables sans demande d'autorisation : défrichage, aménagement de sentiers, aménagement d'une via ferrata....

Le Conseil Municipal prend acte de ce compte rendu et regrette qu'il soit éloigné des attentes de la collectivité.

Concernant le projet d'aménagement des 7 belvédères, M. le Maire annonce que l'entreprise CLAVIERE est intéressée à en être le sponsor, en versant une somme fixe au départ et un complément pendant 10 ans pour assurer l'entretien des sentiers.

En échange, l'entreprise demande d'être représentée sur un bandeau de 2 à 3 m, à proximité d'un départ de randonnée fixé à CLAVIERES.

C) COMMERCE D'ALIMENTATION

Mme Sylvie MICHAUD commente la réunion qui a eu lieu à Septmoncel le 23/01/2013 avec un responsable commercial de l'enseigne PROXI Marché. De nombreuses informations et éléments chiffrés ont été communiqués pour monter un projet et évaluer la viabilité du commerce.

La Sté CASINO est favorable à céder le bail avant son expiration qui était prévue en septembre 2013.

La municipalité travaille et contribue à la réouverture du commerce.

D) REFONTE DU SITE INTERNET

Mme Sylvie MICHAUD présente la candidature d'un stagiaire, élève en Master SUPINFO (5ème année); le stage commencerait en avril pour une durée de 6 mois.

Le Conseil Municipal propose de l'engager pour effectuer la refonte du site internet et permettre l'inscription en ligne à la Maison de l'Enfance.

E) REPAS DES ELUS

M. Alain MOYAT, Mmes Catherine BONAVERO et Sylvie MICHAUD proposent d'organiser un repas des élus avec invitation des employés communaux à la salle de musique le vendredi 22 mars.

A 17 h00 sera organisé le pot des bénévoles de la commission fleurissement, la commission sentiers et la bibliothèque.

F) DECORATIONS DE NOEL

Compte tenu des prix actuellement intéressants, une commande de guirlandes de Noël va être engagée pour 3 traversées de rue.

M. Alain MOYAT informe qu'une action de décoration sera réalisée par les Amis du Bleu pendant les fêtes de Noël 2013.

G) SALLE DE MUSIQUE

Mme Sylvie MICHAUD s'inquiète du versement de la subvention du Conseil Général à la Fanfare du Haut-Jura qui n'a toujours pas été effectué.

M. le Maire indique qu'un dossier a été redéposé récemment.

Séance levée à 1 h 20
Affiché le 11/02/2013

Le Maire,
Raphaël PERRIN